



1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	SW096
Nom de la substance	INSTANT DETAIL WAX
Date de la révision	11-décembre-2013
Renseignements sur la soc	SPRAYWAY INC 1005 S Westgate Dr ADDISON, IL 60101
Company phone	-
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	03
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	03-décembre-2013
Date de péremption	03-Dec-2016
Usage du produit	Car care product. Wax. Polish.

2. Identification des risques

Description générale des risques	Aérosol inflammable. CONTENU SOUS PRESSION. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.
Ingestion	Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion.
Organes cibles	Système nerveux central.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Propane	74-98-6	5 - 10
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact cutané	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Ingestion	Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Conseils généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.
Moyens d'extinction	
Moyen d'extinction approprié	Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Mesures de précautions environnementales	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.
Méthodes de nettoyage	Ventiler la zone. Ne pas rejeter dans l'environnement. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Frotter la zone avec un détergent et de l'eau. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Évitez le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Entreposage	Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 1 Aerosol (NFPA 30B)

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3 1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1800 mg/m3 1000 ppm

Contrôle ingénieur Ventilation générale adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	Le port de lunettes de protection chimique est conseillé.
Protection de la peau	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Donnée inconnue.
Point d'ébullition	88.58 °C (191.44 °F) évalué
Couleur	Donnée inconnue.
Point d'éclair	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
Forme	Aérosol
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Odeur	Donnée inconnue.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
État physique	Gaz.
Pression de vapeur	50 - 70 psig évalué
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.

Densité	0.892 évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	9.5 % évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	2.2 % évalué
Autres données	
Chaleur de combustion	12.4 kJ/g évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Risque d'inflammation.
Conditions à éviter	Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.
Produits de décomposition dangereux	Donnée inconnue.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
16 OZ SPRAYWAY DETAIL WAX LB 12PK (CAS Mélange)		
Aiguë		
Autre		
DL50	Rat	54275.0078 mg/kg, évalué
	Souris	40474.4375 mg/kg, évalué
Inhalation		
CL50	Rat	24047.4512 mg/l, 15 minutes, évalué
		10966.667 mg/l/4h, évalué
Orale		
DL50	Rat	8297.54 g/kg, évalué
Composants		
Espèces		
Résultats d'essais		
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes
		658 mg/l/4h

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
16 OZ SPRAYWAY DETAIL WAX LB 12PK (CAS Mélange)		
Algues	IC50	Algues
		12202.2656 mg/L, 72 heures, évalué
Crustacés	CE50	Daphnia
		52876.4805 mg/L, 48 heures, évalué
Poisson	CL50	Poisson
		12.2612 mg/l, 96 heures, évalué

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Persistance et dégradabilité	Donnée inconnue.
Coefficient de partage	
Propane	2.36

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classement des dangers	2.1
Polluant marin	D
Dispositions particulières	80
Exceptions liées au conditionnement	If <1L: Limited Quantity

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	2.1
Labels required	2.1
ERG code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Packaging Exceptions	LTD QTY

IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	2.1
Labels required	None
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code	Not applicable.
Packaging Exceptions	LTD QTY

IATA; IMDG; TDG



15. Données réglementaires

Règlements du Canada	Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	A - Gaz comprimé B5 - Aérosols Inflammables

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.